

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Envoyé : 20 avril 2020 9 h 42
À : Anand, Anita - Personal; Anand, Anita (SPAC/PSPC)
C. c. : Church, Leslie (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Harris, Emily (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC); Tallerico, Joel (SPAC/PSPC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC); Laporte, Anthony (SPAC/PSPC)
Objet : Résumé des questions quotidiennes - 20 avril 2020

Bonjour Madame la Ministre,

Voici le résumé quotidien des questions :

MÉDIAS DE SPAC

[La COVID-19 est une crise sans précédent. Voici comment le Canada a relevé ses défis jusqu'à présent](#) (Bruce Campion, Alex Ballingall et Alex Boutilier, TORONTO STAR) 19 avril 2020

- L'ensemble du gouvernement se concentre sur la réponse à la pandémie de COVID-19 et collabore avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement, et avec l'industrie, pour se procurer des fournitures médicales vitales.
- Nous nous associons à l'industrie canadienne pour qu'elle puisse accroître et remanier sa capacité de production, garantissant ainsi un approvisionnement canadien fiable pour répondre à nos besoins à court et à long terme.
- Nous renforçons également l'utilisation des accords d'approvisionnement existants et des approches d'approvisionnement novatrices et souples afin d'accélérer la réponse du Canada à la pandémie.
- Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures et à adapter notre approche à mesure que la situation évolue.

État :

- 3,2 millions de **masques N95** ont été livrés au Canada par le biais de commandes fédérales (environ 165 millions de masques ont été commandés).
- Nous avons reçu plus de 17 millions de **masques chirurgicaux** (les commandes totalisent plus de 330 millions d'unités).
- Le Canada a reçu près de 14 millions de paires de **gants médicaux**, et en plus des dizaines de millions de litres de **désinfectant pour les mains** que nous avons commandés jusqu'à présent et qui proviennent de plusieurs fournisseurs nationaux et internationaux; Fluid Energy en Alberta produira plus d'un million de litres de désinfectant pour les mains par semaine.
- Nous avons passé commande de millions de **blouses médicales** et conclu des contrats avec Stanfield's à Truro, en Nouvelle-Écosse, et Canada Goose à Toronto et Winnipeg pour obtenir des millions d'autres unités.
- En plus du **nombre de ventilateurs** dont disposent déjà les provinces pour répondre à une situation de crise, nous en commandons des milliers d'autres et travaillons avec des entreprises canadiennes pour produire jusqu'à 30 000 ventilateurs fabriqués au Canada.

Nous avons commandé **des trouses d'analyse** pour tester des millions de Canadiens supplémentaires en plus des quelque 550 000 Canadiens qui ont déjà été testés, et nous avons signé des contrats relatifs à des capacités de test rapide supplémentaires, y compris la technologie offerte par la société canadienne Spartan Bioscience.

APPEL du BGP : enjeux

- CPS : Fusillade en N.-É.
- CPS/Justice : un centre de réinsertion sociale pour une éventuelle vague de libérations correctionnelles liées à la COVID
- Emploi : Les travailleurs/travailleuses du sexe disent qu'ils/elles n'ont pas bénéficié d'une aide
- ISI : Ottawa cherche à se procurer une solution de suivi des AI
- Finances : Le marché du logement se prépare pour le moment de vérité
- Affaires mondiales (AM) : Le Canada est invité à s'opposer à l'approche américaine en matière d'exploitation minière de l'espace
- AM: Le Canada doit défendre ses fonctionnaires à l'étranger
- AM : Kovrig/Spavor sont en captivité depuis 500 jours

- RNCAN : le prix du pétrole WCS est tombé sous la barre des 5 \$
- AG : Epidémie liée à l'usine de viande de High River
- AG : Les agriculteurs canadiens aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre
- LGC : Pas d'accord avec le PCC, le Parlement revient comme prévu
- BGPM : Accord de grève Canada-États-Unis pour prolonger de 30 jours les restrictions aux frontières

Programme du PM

11 h 15 Mise à jour sur la COVID-19

Programme de la VPM

12 h Mise à jour sur la COVID-19

BUREAU DE RECHERCHES DU PARTI LIBÉRAL

Nouvelles annonces

- Hier, le premier ministre a fait le point sur la réponse du Canada à la COVID-19 et a souligné le soutien mis en place pour aider les Canadiens dans tout le pays. Le premier ministre a également noté que la Semaine nationale de l'action bénévole a débuté dimanche, et il a rendu hommage aux nombreuses organisations et aux nombreux bénévoles de tout le pays qui aident à soutenir leurs communautés et à lutter contre la COVID-19.
 - Veuillez partager l'[adresse](#) du premier ministre sur la page de la Semaine nationale du bénévolat.
- Les entreprises autochtones fournissent des emplois, des biens et des services aux communautés et constituent une part importante de l'économie canadienne. Ce samedi, le premier ministre a annoncé que notre gouvernement allait investir 306,8 millions de dollars pour aider 6 000 petites et moyennes entreprises autochtones à traverser cette période difficile. Le premier ministre a également annoncé que le Canada et les États-Unis ont convenu de prolonger de 30 jours les mesures frontalières actuellement en vigueur.
 - Voir le [communiqué de presse](#) du premier ministre pour plus d'informations sur l'annonce de samedi.
- Vendredi, le premier ministre a annoncé que notre gouvernement investit plus de 1,7 milliard de dollars pour aider les provinces à nettoyer les puits de pétrole et de gaz orphelins et/ou inactifs en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Cela permettra de créer et de protéger environ 10 000 emplois, et aura des effets durables sur l'environnement. Le premier ministre a également annoncé une aide supplémentaire pour les innovateurs et les jeunes entrepreneurs, les entreprises des communautés rurales, les entreprises non admissibles à d'autres mesures de soutien d'urgence et les organisations des secteurs de la culture, du patrimoine et du sport.
 - Voir le [communiqué de presse](#) du premier ministre pour plus d'informations sur l'annonce de vendredi.
- Nous comprenons que les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée sont particulièrement vulnérables à la COVID-19. Vendredi, notre gouvernement a approuvé une demande du Québec pour qu'environ 125 membres du personnel médical des forces armées canadiennes soutiennent les travailleurs dans les établissements de soins de longue durée. Cela s'ajoute aux quelque 160 Rangers canadiens déployés au Nunavik et en Basse-Côte-Nord.
 - Voir le [communiqué de presse](#) du ministre Sajjan pour plus d'informations.
 - Veuillez vous référer aux messages clés ci-dessous pour des messages supplémentaires.

Messages clés :

Conséquences et réactions en matière d'économie

Le plan d'intervention d'urgence du Canada

Responsable : Finances

- Dans cette situation extraordinaire, aucun Canadien ne devrait se soucier de payer ses factures, son loyer ou de pouvoir se nourrir.
- Notre gouvernement est inébranlable dans son engagement à soutenir les Canadiens, notre système de soins de santé et notre économie.

- Grâce au plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du Canada, nous nous efforçons d'apporter une aide immédiate aux Canadiens et aux entreprises qui en ont le plus besoin.
 - Avec la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous protégeons les emplois.
 - Avec la Prestation canadienne d'urgence, nous aidons ceux qui perdent leur emploi.
 - Et avec des prêts faciles et garantis pour les entreprises de toutes tailles, nous aidons les gens à accéder au crédit.
- Cette aide de grande envergure permettra aux Canadiens de payer leur loyer et leurs provisions, et aidera les entreprises à continuer de payer leurs employés et leurs factures en cette période d'incertitude.
- Ce n'est que le début, et notre gouvernement sera aux côtés des Canadiens à chaque étape. Nous ferons tout ce qu'il faut.

Prestation pour intervention d'urgence du Canada

Responsable : Emploi

- La protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, des emplois et de notre économie est notre priorité absolue.
- Personne ne devrait se soucier de payer les factures pendant cette période.
- Nous reconnaissons l'urgence de la situation, et c'est pourquoi notre gouvernement a pris des mesures pour soutenir les travailleurs et leurs familles grâce à la Prestation canadienne d'urgence.
- Près de six millions de Canadiens sont des travailleurs indépendants ou n'ont pas assez d'heures de travail pour avoir droit aux allocations pour perte de revenus.
- Grâce à cette allocation, les travailleurs, y compris les indépendants, qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19 bénéficient de l'aide au revenu dont ils ont besoin.
- Depuis le 6 avril, une page d'accueil unique est à la disposition des Canadiens pour les aider dans le processus de demande - Canada.ca/coronavirus-cerb.
- Nous sommes conscients que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ne répond peut-être pas à toutes les situations professionnelles des Canadiens en ce moment et nous continuons à chercher des moyens de soutenir tous les Canadiens en cette période difficile.
- Notre priorité est de veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin et nous continuerons à travailler avec nos partenaires dans tout le pays pour y parvenir.

Admissibilité à la prestation d'intervention d'urgence du Canada

Responsable : Emploi

- Aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre protéger sa santé, mettre de la nourriture sur la table, payer ses médicaments ou s'occuper d'un membre de sa famille.
- Nous nous efforçons de mieux soutenir ceux qui ont besoin d'aide, mais qui ne sont pas admissibles à la PUC, ainsi que les Canadiens qui occupent des emplois essentiels.
- Pour aider davantage de Canadiens à bénéficier de la PUC, le gouvernement va modifier les règles d'admissibilité :
 - Permettre aux particuliers de gagner jusqu'à 1 000 \$ par mois tout en percevant la PCU
 - Offrir la PCU aux travailleurs saisonniers qui ont épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi et qui ne peuvent entreprendre leur travail saisonnier régulier en raison de la COVID-19
 - Offrir la PCU aux travailleurs qui ont récemment épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi et qui ne peuvent pas trouver d'emploi en raison de la COVID-19
- Nous travaillons également avec les provinces et territoires pour aider à fournir un complément temporaire aux salaires des travailleurs jugés essentiels dans la lutte contre la COVID-19, qui gagnent moins de 2 500 dollars par mois.
- Ce complément est destiné à reconnaître que les salaires de ces travailleurs essentiels sont souvent inférieurs ou similaires à ceux qu'ils recevraient la PUC.
- Nous continuerons à chercher des moyens de mieux aider tous les Canadiens pendant cette période difficile.

Subvention salariale d'urgence du Canada

Responsable : Finances/petites entreprises

- Les Canadiens devraient être assurés que leurs emplois sont sûrs alors que nous continuons à lutter contre l'épidémie mondiale de la COVID-19.

- C'est pourquoi notre gouvernement a voté la Subvention salariale d'urgence du Canada pour soutenir les employeurs qui sont les plus touchés par la pandémie et protéger les emplois dont dépendent les Canadiens.
- La subvention couvrira 75 % du salaire d'un employé pour les employeurs de toutes tailles et de tous les secteurs, y compris les organisations à but non lucratif et caritatives qui ont subi une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars et 30 % en avril et mai.
- La subvention permettra de fournir jusqu'à 847 \$ par employé, par semaine, entre le 15 mars et le 6 juin.
- Ce soutien important aidera les employeurs à maintenir leur personnel dans la liste de leurs effectifs, à réembaucher ceux qui ont été licenciés, à garantir aux travailleurs un revenu décent et à se positionner pour rebondir une fois l'épidémie passée.
- Nous continuerons à faire tout ce qu'il faut pour que les travailleurs et les entreprises bénéficient du soutien dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

Complément de salaire pour les travailleurs essentiels et de première ligne

Responsable : Emploi

- Alors que les Canadiens prennent des mesures sans précédent dans la lutte contre la COVID-19, les travailleurs de première ligne et des services essentiels se mettent au service de leurs communautés.
- La pandémie a placé un très lourd fardeau sur les épaules de ces travailleurs, qui sauvent des vies, assurent la sécurité et l'intégrité de notre approvisionnement alimentaire et fournissent des services de détail essentiels.
- Notre gouvernement veillera à ce qu'ils soient correctement rémunérés pour leurs efforts.
- Grâce à un nouveau transfert avec les provinces et les territoires, nous fournirons un complément temporaire aux salaires des millions de travailleurs à faible revenu jugés essentiels dans la lutte contre la COVID-19.
- De plus amples détails seront bientôt annoncés, après la poursuite des travaux avec les provinces et les territoires.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Responsable : Finances/petites entreprises

- Nous savons que de nombreuses petites entreprises s'inquiètent de payer le loyer, de payer les fournisseurs et de maintenir les gens au travail.
- La semaine dernière, nous avons lancé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui offre des interdictions sans intérêt et partiellement pardonnables allant jusqu'à 40 000 dollars.
 - À ce jour, plus de 195 000 interdictions ont été approuvées.
- Pour soutenir encore plus de petites entreprises, nous élargissons les conditions d'éligibilité du CUEC pour permettre aux entreprises dont la masse salariale annuelle se situe entre 20 000 et 1,5 million de dollars de faire une demande.
- Notre gouvernement prend des mesures décisives pour que nos entreprises restent fortes, afin qu'elles puissent continuer à créer des emplois et à soutenir leurs communautés lorsque cette période sera terminée.

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

Responsable : Finances

- Alors que les Canadiens agissent dans la lutte contre la COVID-19, nous savons que de nombreuses entreprises s'inquiètent de pouvoir payer un loyer.
- Les propriétaires de tout le pays ont pris les devants, offrant un soulagement à leurs locataires et les aidant à traverser cette période difficile. Notre gouvernement salue leur leadership.
- En reconnaissance des défis auxquels font face les entreprises et les propriétaires canadiens, notre gouvernement a l'intention d'introduire l'Aide d'urgence du Canada pour les loyers commerciaux (AUCLC) pour les petites entreprises.
- Ce programme visera à fournir des interdictions et/ou des interdictions excusables aux propriétaires de biens commerciaux qui offrent aux entreprises des réductions de loyer en avril, mai et juin.
- Pour ce faire, nous avons besoin d'un partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui régissent les relations entre propriétaires et locataires, et nous espérons en avoir bientôt plus à dire.

Soutien au secteur de l'énergie

Responsable : RNCAN

- Le secteur énergétique canadien, qui fournit plus de 170 000 bons emplois bien rémunérés dans tout le pays, est confronté à des défis sans précédent en raison de la COVID-19 et d'une hausse mondiale de l'offre de pétrole brut.
- Pour soutenir les hommes et les femmes qui travaillent dur dans notre secteur de l'énergie, notre gouvernement prend des mesures ciblées pour créer et protéger environ 10 000 emplois, tout en nous rapprochant de nos objectifs environnementaux.
- Nous nous engageons à :
 - Fournir jusqu'à 1,72 milliard de dollars pour nettoyer les puits de pétrole et de gaz orphelins et inactifs;
 - Fournir jusqu'à 750 millions de dollars pour créer un nouveau fonds de réduction des émissions;
 - Et élargir l'admissibilité au nouveau programme PCE pour aider les moyennes entreprises, y compris celles du secteur de l'énergie.
- Ces actions permettront de maintenir les Canadiens au travail et de soutenir le secteur dans ces défis importants.

Emplois d'été au Canada

Responsable : Emploi

- Actuellement, les jeunes sont confrontés à de sérieux problèmes pour trouver du travail.
- Pour jeter les bases de communautés fortes, nous avons besoin d'une main-d'œuvre solide qui comprend de bonnes possibilités d'emploi pour les jeunes.
- C'est pourquoi nous modifions cette année le programme Emplois d'été Canada afin d'aider les employeurs à s'adapter aux réalités de la COVID-19 et de soutenir les jeunes Canadiens qui commencent à chercher un emploi d'été.
- Parmi les modifications temporaires apportées au programme pour cette année, on peut citer :
 - Une augmentation de la subvention salariale, de sorte que les employeurs des secteurs privé et public puissent également recevoir jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé;
 - La prorogation de la date de fin d'emploi jusqu'au 28 février 2021;
 - La possibilité offerte aux employeurs d'adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour soutenir les services essentiels;
 - La possibilité offerte aux employeurs d'embaucher du personnel à temps partiel.
- Les petites entreprises canadiennes dépendent de plus en plus de l'emploi de jeunes Canadiens. Les modifications apportées au programme Emplois d'été Canada aideront les petites entreprises à embaucher et à garder les travailleurs dont elles ont besoin pour pouvoir continuer à fournir des services essentiels.
- Le programme Emplois d'été Canada offre aux jeunes la possibilité de développer et d'améliorer leurs compétences dans les secteurs public, privé et à but non lucratif, et soutient la prestation de services communautaires clés.
- Ce programme permettra de créer jusqu'à 70 000 emplois pour les jeunes de 15 à 30 ans.

Soutien aux entreprises

Responsable : Finances/Petites entreprises

- Notre gouvernement prend des mesures immédiates et décisives pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser cette période difficile.
- Dans le cadre de la prochaine étape de notre plan d'intervention économique COVID-19, notre gouvernement aide les entreprises canadiennes à protéger les emplois et à payer leurs factures par le biais des dispositions suivantes :
 - Octroi d'une subvention salariale allant jusqu'à 75 % aux employeurs admissibles pour une période maximale de trois mois;
 - Possibilité offerte aux entreprises de reporter le paiement de la TPS/TVH et des droits de douane jusqu'à la fin du mois de juin;
 - Lancement du nouveau Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) qui permet d'accorder des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif;
 - Offre de prêts garantis aux PME pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement.
- Ces nouvelles mesures apporteront une aide immédiate aux entreprises canadiennes afin qu'elles puissent faire face aux conséquences de la COVID-19.
- Cette initiative s'appuie sur le travail que nous avons accompli jusqu'à présent pour étendre le partage des tâches, lancer le Programme de crédit aux entreprises et stabiliser nos marchés financiers.

- Notre gouvernement continuera à faire tout ce qui est nécessaire pour soutenir les travailleurs, les entreprises et notre économie face à la pandémie de la COVID-19.

Report de la TPS/TVH et des droits

Responsable : Finances

- Nous savons que les petites entreprises sont confrontées à des défis importants en raison d'une réduction soudaine de leurs ventes.
- C'est pourquoi nous apportons une aide immédiate en reportant tout paiement de la TPS/TVH et des droits de douane au cours des trois prochains mois.
- Pour plus de 3,2 millions d'entreprises et de travailleurs indépendants canadiens, cette mesure contribuera à leur fournir les liquidités nécessaires pour poursuivre leurs activités.
- Le report de ces paiements permettra d'obtenir jusqu'à 30 milliards de dollars de prêts sans intérêt pour faire face à ce défi sans précédent.

Garantie de prêts et programme de prêts conjoints

Responsable : Petites entreprises

- Notre gouvernement reconnaît que les petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables aux conséquences de la COVID-19.
- Pour soutenir leurs opérations, nous lançons deux nouveaux programmes qui contribueront à fournir des liquidités pendant cette période difficile.
- CDE garantira les nouveaux prêts à terme d'exploitation et de trésorerie que les institutions financières accordent aux PME, en fournissant jusqu'à 6,25 millions de dollars.
- La BDC, en collaboration avec les institutions financières, fournira des liquidités supplémentaires aux entreprises par le biais d'un nouveau programme de prêts conjoints pouvant atteindre 6,25 millions de dollars.
- Ces nouveaux programmes font partie de notre travail continu pour aider les entreprises à garder leurs employés, à payer les factures et à faire face à la pandémie de la COVID-19.

PAPHA de la SCHL

Responsable : Finances

- L'incertitude entourant la propagation de la COVID-19 a créé une volatilité sur les marchés, et nous reconnaissons que les Canadiens sont inquiets des éventuelles répercussions économiques.
- De même, le Canada possède l'un des secteurs bancaires les plus solides et les plus résistants au monde.
- Le ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada et le surintendant des institutions financières ont coordonné leurs efforts pour prendre des mesures sans précédent et soutenir l'économie canadienne.
- Cela comprend le lancement d'un programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA), dans le cadre duquel la SCHL achètera jusqu'à 150 milliards de dollars de portefeuilles de prêts hypothécaires assurés.
- Cela permettra de fournir un financement stable à long terme aux banques et aux prêteurs hypothécaires, de faciliter l'octroi de prêts aux consommateurs canadiens et d'accroître les liquidités du marché hypothécaire canadien.

Soutien aux entreprises qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'autres mesures

Responsable : Finances/petites entreprises

- Grâce au plan de réponse économique contre la COVID-19 du Canada, nous apportons une aide immédiate aux entreprises dans le besoin par le biais de programmes tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.
- Cependant, il est devenu évident que certains secteurs de notre économie, et leurs travailleurs, peuvent ne pas bénéficier des mesures existantes. C'est pourquoi nous prenons des mesures supplémentaires pour apporter une aide immédiate aux :
 - innovateurs et jeunes entrepreneurs;
 - entreprises dans les communautés rurales;
 - entreprises qui ne peuvent pas bénéficier d'autres mesures de soutien d'urgence;
 - organisations du secteur culturel, patrimonial et sportif.
- Nous continuerons à veiller à ce que les travailleurs de tous les secteurs soient protégés et à ce que les familles aient l'aide dont elles ont besoin pour mettre de la nourriture sur la table et payer les factures.

Soutien régional

Responsable : Petites entreprises

- Notre gouvernement reconnaît que les entreprises de différentes régions du pays peuvent être confrontées à des réalités et des défis uniques face à la COVID-19.
- En conséquence, de nombreuses entreprises pourraient ne pas pouvoir accéder aux programmes de soutien d'urgence existants de notre gouvernement.
- Afin d'apporter un soutien financier équivalent à ces petites et moyennes entreprises, notre gouvernement investit 675 millions de dollars dans les agences de développement régional du Canada.
- En même temps, nous veillerons à ce que les entreprises et les communautés rurales aient accès aux capitaux dont elles ont tant besoin en investissant 287 millions de dollars dans le Réseau de développement des collectivités pour soutenir les petites entreprises des communautés rurales.
- Ce nouveau financement permettra de soutenir les entreprises qui contribueront à maintenir la solidité de nos communautés pendant cette crise.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Responsable : Aînés

- Les aînés qui se protègent en s'isolant chez eux peuvent avoir besoin d'aide pour se procurer des provisions et garder le contact.
- Le programme Nouveaux Horizons pour les personnes âgées permet désormais de modifier des projets précédemment approuvés pour répondre aux besoins des personnes âgées pendant cette crise sanitaire publique.
- Les bénéficiaires peuvent désormais utiliser les fonds reçus précédemment pour fournir des services aux aînés touchés par la COVID-19, comme la fourniture d'appareils électroniques pour les aider à rester en contact ou le soutien à la livraison de nourriture et de médicaments. En outre, les organisations ont maintenant jusqu'à deux ans pour terminer leurs projets originaux.
- Les Canadiens s'unissent pour protéger nos plus vulnérables en faisant les courses de leurs voisins, en appelant leurs parents et grands-parents et en contribuant à aplatir la courbe en respectant l'éloignement physique. Nous pouvons et allons traverser cette période difficile ensemble.

Les Canadiens vulnérables

Responsable : Familles

- Nous avons pris des mesures pour que les organisations qui soutiennent les personnes sans abri disposent de tous les outils nécessaires pour la prévention et la gestion de cette maladie.
- À cette fin, nous avons mis à disposition 157,5 millions de dollars pour ces organisations afin de les aider directement à faire face à la COVID-19.
- Nous allons également investir 50 millions de dollars dans les maisons d'hébergement pour femmes et dans les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour les aider à gérer ou à prévenir une éclosion au sein de leurs établissements. Cela inclut le financement d'installations dans les communautés autochtones.

Soutien aux entreprises autochtones

Responsable : Finances/SAC

- Les entreprises autochtones fournissent des emplois, des biens et des services aux communautés et constituent une part importante de l'économie canadienne.
- En ce moment, ils sont confrontés à des défis et des difficultés économiques en raison de la COVID-19.
- C'est pourquoi nous fournissons jusqu'à 306,8 millions de dollars en espèces pour aider les entreprises autochtones et garantir que les propriétaires d'entreprises ont accès au soutien dont ils ont besoin pour traverser cette crise.
- On estime que 6 000 entreprises appartenant à des autochtones bénéficieront de ce financement.
- Nous continuerons à prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et stabiliser notre économie.

Voyages, frontières canadiennes, commerce et communauté internationale

OMS - Suspension de la contribution américaine

Responsable : Affaires étrangères

- Aujourd'hui plus que jamais, une réponse mondiale coordonnée, fondée sur la science et des données précises, est essentielle.
- Il s'agit d'une situation sans précédent et historique et la communauté mondiale doit travailler avec les organisations multilatérales afin de lutter contre cette pandémie.
- C'est pourquoi le Canada a contribué à l'OMS à hauteur de 33 millions de dollars cette année (N.B. 17,5 millions de dollars en contribution annuelle, 15,5 millions de dollars de financement supplémentaire pour 2020).
- Le Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec ses alliés et l'OMS – La coopération internationale est essentielle pour assurer la sécurité des Canadiens chez eux.

Aide à l'isolement des travailleurs étrangers temporaires

Responsable : Agriculture

- Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les Canadiens continuent d'avoir accès à des aliments de qualité et abordables dans nos magasins et sur nos tables.
- Les travailleurs étrangers temporaires constituent une partie importante de notre chaîne d'approvisionnement agricole, depuis la plantation et la récolte des cultures – en particulier pour les fruits et légumes, mais aussi pour le poisson, la viande et les fruits de mer.
- Les travailleurs qui arrivent au Canada doivent respecter une période de quarantaine de 14 jours obligatoire. Les règles ont été clairement définies et distribuées aux employeurs qui s'engagent à les respecter.
- Cette nouvelle subvention fédérale fournit aux employeurs des 1 500 dollars par travailleur pour les aider à couvrir les coûts liés au respect de ces règlements tant que la *Loi sur la quarantaine* et le protocole d'isolement des TET sont en vigueur.
- Les autorités gouvernementales assureront un suivi régulier et tout employeur ou travailleur qui ne se conformera pas à ces règles sera sanctionné.

Migration irrégulière – Retours directs

Responsable : Sécurité publique

- Le Canada est un pays accueillant pour ceux qui fuient les guerres et les persécutions, mais pendant cette pandémie, nous devons réduire le flux de voyageurs internationaux afin de mieux protéger les Canadiens.
- Notre accord avec les États-Unis étend nos restrictions de voyage aux entrées irrégulières, afin de décourager les voyages entre pays, et est conforme à nos engagements internationaux envers les demandeurs d'asile.
- Tandis que le processus de finalisation de notre accord avec les États-Unis est encore en cours, nous avons reçu l'assurance que les migrants ne seront pas renvoyés dans leur pays d'origine et qu'ils pourront y retourner alors que leurs demandes continueront d'être traitées ici.
- C'est une mesure supplémentaire que notre gouvernement a prise pour contenir la propagation de la COVID-19 jusqu'à ce que cette pandémie soit terminée.

Rapatriement

Responsable : AMC

- À tous les Canadiens à l'étranger : Nous travaillons sans relâche pour résoudre cette situation complexe et sans précédent.
- Nous donnons la priorité aux endroits où sont actuellement présents un grand nombre de Canadiens, et où il existe un manquement en matière de service aérien local ou des restrictions locales sur les voyages.
- Nous continuons à soutenir les compagnies aériennes canadiennes dans leurs efforts.
- Nous ne ménageons pas nos efforts pour rapatrier les Canadiens et le ministre Champagne reste en contact étroit avec ses homologues.

Fabrication et services, renforcement des capacités d'intervention et préparation aux situations d'urgence

Soutien des forces armées aux foyers de soins de longue durée au Québec

Responsable : MDN

- Nous comprenons que les personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée sont particulièrement vulnérables à la COVID-19, et leur santé et leur sécurité sont la priorité absolue de notre gouvernement.
- Nous sommes profondément préoccupés par l'apparition de ce virus dans tout le pays et nous reconnaissons la dévastation tragique qu'il a causée dans ces installations à travers le Québec.
- C'est pourquoi nous avons approuvé la demande du Québec pour que des médecins spécialistes soient déployés dans les établissements de soins de longue durée de la province qui ont été touchés de façon disproportionnée par la COVID-19.
- Grâce à l'utilisation des Forces armées canadiennes, de la Croix-Rouge et du portail des bénévoles de Santé Canada, des ressources sont mobilisées pour aider le Québec à traverser cette période difficile.
- Nous avons été clairs : comme lors des situations d'urgence qui menacent nos citoyens, en particulier les plus vulnérables, les forces armées canadiennes feront tout ce qui est en leur pouvoir pour être là pour ceux qui en ont besoin.

Chambre et séances virtuelles

Responsable : LGC

- Nous croyons en l'importance de la responsabilité parlementaire.
- C'est pourquoi la motion adoptée lors de la dernière séance de la Chambre comprenait des commissions supplémentaires, ainsi qu'un contrôle du vérificateur général.
- En ce qui concerne les séances de la Chambre, le Président a clairement indiqué que son équipe travaille à l'objectif de rendre possibles les séances virtuelles de la Chambre dans un délai de 3 semaines.
- Le moment est venu de mettre la politique de côté et de travailler ensemble pour accroître la responsabilité parlementaire d'une manière qui respecte les conseils donnés par nos experts en santé publique.
- Nous continuerons à travailler en collaboration, car c'est ce que les Canadiens attendent de nous tous.

Soutien à l'innovation

Responsable : ISI

- Le Canada est une nation d'innovateurs qui font avancer notre économie et créent de nouvelles possibilités pour tous les Canadiens.
- Face à la COVID-19, notre gouvernement reconnaît que de nombreuses entreprises innovantes en phase de démarrage ne peuvent pas accéder aux mesures de soutien d'urgence existantes.
- Pour mieux soutenir ces organisations, nous investissons 250 millions de dollars par le biais du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.
- Nous soutenons aujourd'hui nos innovateurs, afin qu'ils puissent nous aider à sortir de cette situation plus forts que jamais.

Arts et culture

Responsable : Patrimoine

- Les scènes demeurent obscures, les événements sportifs sont annulés et les festivals d'été reportés, si bien que beaucoup d'organisations qui maintiennent la force de nos communautés ont du mal à joindre les deux bouts.
- Grâce à un nouveau fonds de soutien d'urgence de 500 millions de dollars pour aider les organisations culturelles, patrimoniales et sportives touchées par la COVID-19, nous nous assurerons que nos organisations artistiques et sportives sont soutenues pendant cette période difficile.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Responsable : Agriculture

- Nous annonçons 20 millions de dollars pour soutenir le service essentiel de l'ACIA qui consiste à s'assurer que les Canadiens continuent d'avoir accès à des aliments sûrs et de qualité sur les étagères des épiceries et sur les tables de cuisine.
- Cet investissement permet à l'ACIA d'embaucher, de former et d'équiper du personnel supplémentaire et d'effectuer davantage d'heures supplémentaires et d'ajouter des quarts de travail.
- Il soutient également le partage des ressources d'inspection entre les installations de transformation inspectées au niveau provincial et fédéral afin de répondre à tout changement de capacité de transformation.

- Notre gouvernement travaille à chaque étape avec les provinces et les territoires, les travailleurs et les entreprises, pour s'assurer que notre chaîne d'approvisionnement alimentaire s'adapte à l'évolution de la situation.

Pénitenciers

Responsable : Sécurité publique

- Notre gouvernement s'est engagé à protéger la sécurité du personnel correctionnel, des détenus et du public dans toutes ses opérations.
- Nous sommes préoccupés par la transmission de la COVID-19 dans nos établissements et les services correctionnels continuent de prendre un certain nombre de mesures préventives pour limiter son introduction et sa propagation.
- Cela comprend le filtrage des employés avant l'entrée, le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces tactiles et la modification des routines pour limiter les contacts avec les détenus.
- Le SCC continue de travailler en collaboration avec la CLCC pour examiner s'il existe des cas de libération anticipée possible de détenus non dangereux qui pourraient être libérés en toute sécurité dans la communauté.
- Ce processus d'examen des cas est en cours et la sécurité publique reste notre principale priorité.

Soutien aux communautés du Nord

Responsable : Affaires du Nord

- Nous nous efforçons de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à une alimentation de qualité et aux soins de santé essentiels dont ils ont besoin, en cette période difficile.
- Afin de répondre aux besoins uniques des habitants du Nord, nous travaillons avec les gouvernements territoriaux pour répondre aux besoins immédiats du Nord en matière de santé, d'économie et de transport.
- Ces mesures vont permettre les actions suivantes :
 - Le transfert de 72,6 millions de dollars aux gouvernements des territoires pour soutenir leurs préparatifs et leur lutte en matière de santé et de services sociaux contre la COVID-19.
 - L'octroi de 17,3 millions de dollars aux gouvernements des territoires pour soutenir les transporteurs aériens du Nord afin d'assurer l'approvisionnement continu en nourriture, en fournitures médicales et autres biens et services essentiels aux communautés éloignées et desservies par avion.
 - La mise à disposition de 15 millions de dollars de soutien non remboursables pour les entreprises dans les territoires afin de les aider à faire face aux conséquences de la COVID-19.
 - L'octroi d'un montant supplémentaire de 25 millions de dollars à Nutrition North Canada pour rendre la nourriture plus abordable afin que les familles aient les moyens de se procurer des aliments nutritifs et des produits d'hygiène personnelle indispensables.
- Nous continuerons à collaborer avec l'ensemble de nos partenaires pour assurer la sécurité et la santé des habitants du Nord et de tous les Canadiens.

Foyers de soins

Responsable : Santé

- Nous sommes profondément préoccupés par les éclosions de COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. Nos pensées vont à ceux qui ont perdu un être cher.
- Les ministres Hajdu et Schulte ont travaillé avec leurs homologues provinciaux pour faire face à ces éclosions, et l'ASPC a publié des directives à l'intention des établissements sur la façon de protéger leurs résidents contre la COVID-19.
- Nous avons tous un rôle à jouer pour arrêter la propagation de la COVID-19. Si vous êtes malade et que vous avez un proche dans une résidence pour personnes âgées, ne lui rendez pas visite. Nous vous encourageons plutôt à maintenir le contact par téléphone ou par internet.

Si l'on insiste sur l'orientation des ESLD :

- Nous savons que nous devons agir pour protéger nos proches dans ces établissements et ceux qui s'occupent d'eux.
- L'Agence de la santé publique du Canada a créé des documents d'orientation provisoires pour les établissements de soins de longue durée qui ont été validés par les médecins hygiénistes en chef.
- Les documents d'orientation recommandent d'envisager une politique préconisant l'absence de visiteurs, de maintenir l'éloignement physique à tout moment et de faire en sorte que le personnel des établissements de soins de longue durée reste à la maison en cas de maladie.

- Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues provinciaux et territoriaux pour nous assurer que nous faisons tout notre possible pour protéger les aînés.

Banques alimentaires

Responsable : Agriculture

- La COVID-19 augmente le besoin en nourriture de nombreux Canadiens et a des répercussions majeures sur les opérations des banques alimentaires locales.
- Aujourd'hui, le premier ministre Trudeau a annoncé 100 millions de dollars pour soutenir les organisations qui sont en première ligne pour s'assurer que les gens reçoivent une aide alimentaire essentielle en période de besoin.
- Banques alimentaires Canada recevra 50 millions de dollars, tandis que 20 millions de dollars ont été divisés à parts égales entre Second Harvest, Community Food Centres Canada, Breakfast Club et l'Armée du Salut.
- Les organisations travailleront avec des partenaires locaux pour répondre aux besoins alimentaires urgents et accrus, y compris ceux des populations autochtones et du Nord.
- Pour remédier à d'éventuelles lacunes dans les services, le gouvernement du Canada a alloué un montant supplémentaire de 30 millions de dollars à destination d'autres organisations au niveau local.
- Les fonds seront utilisés principalement pour l'achat de nourriture et d'autres produits de première nécessité. Le financement peut également être utilisé pour des approches créatives visant à fournir à ces Canadiens la nourriture dont ils ont besoin.
- Les Canadiens sont assurés que nous serons présents à chaque étape pour soutenir ceux qui travaillent dans notre chaîne d'approvisionnement et garantir la sécurité alimentaire du Canada.

Approvisionnement en EPI

Responsable : SPAC

- Notre gouvernement investit 2 milliards de dollars pour acheter des équipements de protection individuelle, notamment un plus grand nombre de masques et d'écrans faciaux, des blouses, des ventilateurs, des trousseaux de dépistage et des écouvillons, ainsi que du désinfectant pour les mains.
- Depuis l'écllosion de la maladie, de nombreuses entreprises ont proposé leur aide. Plus de 22 000 demandes d'entreprises concernées ou capables de vendre au Canada sont en cours d'examen et tous les efforts sont faits pour assurer des livraisons aussi rapidement que possible.
- Nous avons annoncé une nouvelle stratégie qui permettra aux entreprises d'apporter plus facilement leur aide en cette période critique.
- Nous avons lancé le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 afin de nous assurer que nous pouvons produire rapidement, ici au Canada, les biens dont nous avons besoin pour prévenir la propagation du virus.
- Depuis son lancement, nous avons discuté avec plus de 2 900 entreprises canadiennes qui ont offert leur expertise et leur capacité pour répondre aux besoins du pays en matière d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales essentielles.
- Nous avons signé des contrats d'approvisionnement avec plusieurs entreprises canadiennes pour la fabrication de fournitures médicales telles que des respirateurs, des masques chirurgicaux, des blouses médicales et des trousseaux de dépistage. Nous avons également signé des lettres d'intention avec cinq autres entreprises, soit Precision Biomonitoring, Fluid Energy Group, Irving Oil, Calko Group et Stanfield's.
- Cette initiative aidera les entreprises qui fabriquent déjà des produits tels que des masques, des respirateurs et des désinfectants pour les mains à augmenter massivement leur production.
- Elle apportera également un soutien à ceux qui souhaitent remanier leurs installations de fabrication pour contribuer à cette lutte.
- Le gouvernement a commandé des millions de fournitures pour alléger la pression qui pèse sur les établissements de santé.
 - Nous avons fait l'acquisition de plus de 230 millions de masques chirurgicaux et plus de 16 millions ont déjà été livrés.
 - Nous avons commandé environ 75 millions de masques respiratoires N95.
 - Nous avons reçu près de 10 millions de paires de gants médicaux et nous en achetons des centaines de millions d'autres.
- Nous mobilisons tout le Canada pour protéger nos travailleurs de la santé afin qu'ils puissent continuer à protéger tous les Canadiens. Faire appel à toutes les ressources disponibles.

Fonds de soutien aux communautés autochtones

Responsable : SAC

- Nous reconnaissons que les Premières nations, les Inuits et les Métis sont parmi les plus vulnérables et qu'ils sont confrontés à des défis uniques pour faire face à la COVID-19.
- C'est pourquoi nous apportons un soutien immédiat par le biais du Fonds de soutien aux communautés prenant en compte les distinctions afin que les communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis puissent répondre à leurs besoins spécifiques alors qu'elles se préparent et réagissent à la propagation de la COVID-19.
- Les communautés autochtones font preuve de résilience et ne manquent pas de solutions et d'idées innovatrices. Ces fonds seront versés directement aux communautés et groupes autochtones de tout le pays afin de permettre une souplesse maximale dans l'adaptation des réponses aux besoins locaux.
- Les fonds pourraient être utilisés pour des mesures concernant, mais pas exclusivement, les domaines suivants :
 - Le soutien aux aînés;
 - insécurité alimentaire;
 - soutien à l'éducation et d'autres types destiné aux enfants;
 - soutien en matière de santé mentale et aux services d'intervention en cas d'urgence.
- Ce n'est que le début. Nous savons que davantage de soutien sera nécessaire et nous serons là pour veiller à ce qu'aucune communauté autochtone ne soit laissée pour compte.

Agriculture

Responsable : Agriculture

- Nos agriculteurs et nos entreprises alimentaires jouent un rôle essentiel dans le plan de notre pays pour gérer l'écllosion de la COVID-19.
- Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre fiable est essentielle aux entreprises alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'arrêté d'urgence exemptant les travailleurs étrangers temporaires des restrictions de voyage est désormais en vigueur, et nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur pour élaborer des protocoles sanitaires afin de garantir que les travailleurs puissent observer en toute sécurité une période d'isolement de 14 jours à leur entrée dans le pays.
- Nous soutenons également les agriculteurs en accordant à Financement agricole Canada une capacité de prêt supplémentaire de cinq milliards de dollars et une mise en défaut de 6 mois dans le cadre du Programme de paiement anticipé pour les prêts accordés à plusieurs secteurs, notamment les céréales et les oléagineux, les légumineuses, les bovins et les fleurs. Ces mesures n'alourdissent pas le fardeau de la dette des agriculteurs. Elles contribueront à résoudre les problèmes de trésorerie et leur donneront la marge de manœuvre financière nécessaire pour acheter les intrants nécessaires pour la prochaine saison de plantation.
- Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et sommes prêts à soutenir nos agriculteurs et notre secteur de la transformation alimentaire qui fournissent un service essentiel aux Canadiens.

Tristan Laycock

Legislative Assistant and Issues Manager | Adjoint législatif et coordonnateur d'enjeux

Office of the Honourable Anita Anand | Bureau de l'honorable Anita Anand

Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

PDP III, Tower A, 1e Floor, 11 rue Laurier Street, Gatineau QC, Canada K1A 0S5

tristan.laycock@canada.ca

Cell : 343-550-3160

Government of Canada | Gouvernement du Canada